

[Text]

Le président: Il se peut que la cloche sonne dans une demi-heure. Lorsque je préside, j'ajourne à temps pour que les députés puissent aller voter. Leur premier devoir est de voter. Mais les gens de l'Institut Nord-Sud et ceux de l'Université connaissent les règles du Parlement. On est dans une maison de fous administrée par les patients.

• 1940

I will not make any other reference, except to say we are very honoured that a very well known institute has delegated Mr. Roy Culpeper. I hope I have pronounced it well.

Mr. Roy Culpeper (Program Director for International Finance, North-South Institute): Yes, that is perfectly correct.

The Chairman: We will adjourn at 8 p.m., and if you would be kind enough to stay, it is going to be a quick vote, and we will have to come back.

Mr. Culpeper: Mr. Chairman, hon. members of the committee, I would like to express our thanks for this opportunity to present some views on Bill C-10. This legislation marks a welcome and very positive step in Canada's evolving strategy on Third World debt. However, it must be put into context more to stress that additional action is urgently needed in sub-Saharan Africa than to diminish the importance of this measure.

In my presentation I would like to make three points. First, the amount of debt Canada is forgiving is in itself inconsequential to sub-Saharan Africa. Second, the debt we are forgiving originated as very soft loans from our aid program, referred to as ODA debt. This is easy debt to forgive, since it costs us very little, which means that forgiveness benefits debtors very little. Meanwhile little or nothing is being done to reduce the much larger and harder debts which originated as export credits and bank loans. My third point is that debt forgiveness by itself will not solve Africa's deep-rooted crisis. At best it will help to clear away a large obstacle to resolving that crisis.

Let me elaborate on each of these three points in turn. First, the total face value of ODA debt owed to Canada by the 13 sub-Saharan African countries—it is not in the bill, but I looked it up and I have done some research—amounts to something like \$672 million. The total debt of the region in 1987 was about \$160 billion in Canadian dollars, an amount 238 times as large. Through this measure we are reducing the debt by a minuscule amount. I calculated the percentage to be 0.4 percentage points, four-tenths of 1%. Moreover, as small as it is, the \$672 million face value of the loans to be forgiven through Bill C-10 considerably overstates both the cost to Canada and the benefit to Africa of forgiveness. Since

[Translation]

The Chairman: The bells may ring in half an hour. When I chair a committee, I suspend the meeting in time for the members to go and vote. Our first duty is to vote. But the people of the North-South Institute as well as academics know the rules of Parliament. We are in a mental asylum managed by the patients.

Je ne dirai pas autre chose, sauf que nous sommes très honorés qu'un institut très connu ait délégué M. Roy Culpeper. J'espère avoir bien prononcé son nom.

M. Roy Culpeper (directeur des programmes pour les finances internationales, Institut Nord-Sud): Oui, tout à fait.

Le président: Nous lèverons la séance à 20 heures, et je vous demanderai d'avoir l'amabilité de rester, car le vote sera très rapide et nous devons revenir.

M. Culpeper: Monsieur le président, honorables membres du comité, je voudrais vous dire que nous sommes très heureux d'avoir l'occasion de présenter notre point de vue sur le projet de loi C-10. Cette loi représente une étape encourageante et très positive dans l'évolution de la stratégie du Canada quant à la dette du tiers monde. Cependant, il faut la replacer dans un certain contexte, davantage pour souligner l'urgence d'autres mesures en Afrique subsaharienne que pour en diminuer l'importance.

Dans mon exposé, je voudrais présenter trois arguments. Tout d'abord, le montant de la dette que remet le Canada n'a en soi aucune portée pour l'Afrique subsaharienne. En second lieu, la dette que nous remettons était constituée à l'origine par des prêts accordés à des conditions extrêmement avantageuses dans le cadre de notre programme d'aide, et on l'appelle la dette liée à l'APD. Il est facile de remettre cette dette. Ce geste nous coûte très peu, et il ne profite donc qu'à peine aux débiteurs. Entre-temps, on ne fait pratiquement rien pour réduire les dettes plus importantes et plus graves découlant des crédits à l'exportation et des prêts bancaires. Troisièmement, j'estime qu'en soi, la remise de la dette ne va pas résoudre la crise profonde de l'Afrique. Au mieux, elle contribuera à supprimer un grand obstacle à la résolution de cette crise.

Je vais développer chacun de ces trois arguments tour à tour. Tout d'abord, la valeur nominale totale de la dette liée à l'APD, contractée envers le Canada par les 13 pays d'Afrique subsaharienne—ce n'est pas indiqué dans le projet de loi, mais j'ai vérifié ce qu'il en est en effectuant certaines recherches—représente environ 672 millions de dollars. En 1987, la dette totale de la région était d'environ 160 milliards de dollars canadiens, soit environ 238 fois plus. Cette mesure permet de réduire la dette dans une proportion minime que j'ai calculée et qui représente 0,4 point de pourcentage, soit 4/10 de 1 p. 100. Ce n'est donc pas grand-chose, mais ces dettes d'une valeur nominale de 672 millions de dollars qui seront